

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU **12 DECEMBRE 2013**

Présents : tous les conseillers.

Secrétaire : M. Sylvain MARMONIER

Convocations du 5 décembre 2013.

AFFICHE LE : 19 décembre 2013.

1. CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL.

DELIBERATION afin d'habiliter le Centre de Gestion à effectuer une consultation pour le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

2. TRAVAUX SALLE SOCIO-CULTURELLE : AVENANTS AUX MARCHES.

DELIBERATION pour deux avenants au marché des travaux initiaux :

Avenant négatif de 224.98 euros pour la Bisontine de Peinture

Avenant positif de 970 euros pour Franche Comté Agencement : cette plus-value s'explique par la prolongation du bar et le remplacement des plinthes bois par des plinthes en résine de synthèse.

3. TAUX DE REMUNERATION COMPLEMENTAIRE DE LA MISSION DU MAITRE D'OEUVRE.

DELIBERATION. AVENANT pour la mission complémentaire du maître d'œuvre SARL 4C d'un montant de 1580 euros correspondant à 0.5% du montant des travaux de la salle socioculturelle. Cette mission est acceptée, vu la bonne coordination des entreprises afin de respecter au mieux les délais d'exécution des travaux.

4. LOCATION DE LA SALLE PAR UNE ASSOCIATION.

Demande de location de la salle par l'association « Esquisses d'Avenir » pour un concert au printemps 2014. Le Conseil réaffirme le principe de gratuité pour les associations du village. Quant aux associations extérieures, elles se voient attribuer le tarif préférentiel sans vaisselle, soit 100 euros pour la petite salle et 150 euros pour la grande salle.

Dans tous les cas, les chèques de caution et l'attestation d'assurance seront demandés.

5. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE SYDED.

DELIBERATION pour accepter le dispositif Conseil en Energie Partagé (CEP), service gratuit aux petites et moyennes communes du Pays Horloger, consistant à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé.

6. FACTURATION DEGATS RADAR PEDAGOGIQUE.

DELIBERATION pour émettre un titre de recette à l'encontre de la personne responsable de la dégradation du radar pédagogique en bordure de la départementale : le devis de réparation s'élève à 4085,54 euros TTC.

7. OUVERTURE DE CREDITS.

DELIBERATION pour inscrire un montant de 150 000 euros sur le compte de travaux 2138, compensé par le prêt relais, contracté pour les travaux de la salle socio-culturelle.

8. REMERCIEMENTS.

Mr André RENAUD présente ses remerciements aux donateurs et aux personnes ayant assuré la collecte d'un montant de **1 839** euros pour « la ligue contre le cancer. (1751 euros en 2012)

9. VŒUX & INAUGURATION.

L'ensemble de la population du village est invitée aux vœux du Maire ainsi qu'à l'inauguration de la salle des fêtes en présence des entreprises et des financeurs ayant participé au chantier. Cette cérémonie aura lieu le **samedi 11 janvier à 11H.**

10. RYTHMES SCOLAIRES.

DELIBERATION pour demander un moratoire d'application et de réouverture de la concertation concernant la réforme des rythmes scolaires.

11. INFORMATION DE L'ADAPEI DE MORTEAU DU 11.11.2013

Transition et continuité.

2013 : année de transition sur le plan organisationnel par la création de l'ADAPEI du Doubs, regroupant ainsi les 7 anciennes ADAPEI locales. Cette nouvelle structure s'appuie sur les sections locales pour développer et conduire une politique en faveur des personnes handicapées mentales :

- Amélioration des pratiques d'accompagnement
- Renforcement d'action en faveur de l'inclusion sociale et l'insertion
- Soutien aux familles et aux personnes handicapées mentales
-

Au niveau local, ouverture de l'unité de production Culinaire et de la cafétéria sur le site de l'ESAT a permis l'insertion par le travail d'un groupe de trente personnes handicapées encadrées par des professionnels motivés. La cafétéria ouverte le midi accueille tout public dans un cadre agréable, elle met en valeur l'engagement et les compétences des travailleurs. L'UPC produit des repas en direction des collectivités et des entreprises. Cette entité nouvelle devrait progressivement trouver sa place dans l'environnement économique local.

L'opération Brioches s'est déroulée en automne conformément à la campagne nationale. Grâce à l'engagement des nombreuses équipes de bénévoles et aux nombreux donateurs nous pourrons continuer à aménager et rendre les lieux de vie communs au sein des établissements plus confortables.

2014 : projets.

Nous souhaitons

- Poursuivre et encourager l'intégration des personnes handicapées mentales dans la cité et proposer une réflexion sur le thème de l'accessibilité au handicap sur notre secteur.

- Poursuivre et renforcer les liens et partenariats actuels avec le milieu ordinaire.
- Accueillir les familles et les accompagner dans les moments de la vie.
- Développer et renforcer l'accueil des personnes handicapées vieillissantes en partenariat avec les structures existantes sur la zone du haut-doubs.

12. INFORMATION COVOITURAGE

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaire de l'Arc Jurassien, mis en place par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut Doubs, en liaison avec leurs partenaires suisses.

Quelques chiffres :

40 000 frontaliers en Franche-Comté 9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture 30 km en moyenne pour le trajet aller 1 tonne de CO2/an économisée si on covoiture	Economique (-1 600 à 4 000 €/an/personne Moins de fatigue, Plus convivial Moins de pollution
--	---

Inscription et renseignements

Plateforme téléphonique : +41 800 25 26 27 (appel gratuit)

Site internet : www.covoiturage-arcjurassien.com

DERNIERES INFOS.....

- 🌀 31 DECEMBRE 2013. DERNIER DELAI DE RIGUEUR POUR LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES.
 - 🌀 FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : du 20 décembre 2013 au 6 janvier 2014
Ouverture exceptionnelle le 31 Décembre de 9 H 00 à 11H 00 pour les inscriptions sur les listes électorales. Si urgence : portable de M. le maire : 06 78 32 35 07
-

Bonne Fin d'Année à vous toute et tous !

